



**ACCORD TÉLÉTRAVAIL GROUPE SIGNÉ !
ILLICITE CHEZ ORANO PROJETS !
FO VA AU TRIBUNAL !**



14 Janvier 2021

Comme vous le savez, FO n'a pas signé l'Accord socle relatif au télétravail au sein du groupe ORANO (signé par CGC/CFDT/CGT) mais il est malheureusement applicable...

FO considère qu'il est discriminatoire et illégal de supprimer les Tickets Restaurant (TR) à des salariés en télétravail alors que les autres salariés de l'entreprise en bénéficient !!!

Après l'action liée à la période de crise sanitaire, FO va à nouveau en justice afin que la partie de l'accord groupe qui supprime les Tickets Restaurant aux télétravailleurs, ne soit pas applicable chez ORANO Projets.

FO défend les intérêts de tous les salariés et souhaite se développer sur les établissements de SQY et BSC.

Rejoignez-nous afin que nos revendications aboutissent partout !

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !
Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

Thierry RENAULT
Secrétaire Syndicat FO
Tel LH : 02.33.02.55.66
Mobile : 06 83 44 45 76
thierry.renault@orano.group

Hervé HONORE
DSC Syndicat FO
Tel LH : 02.33.02.49.40
hervé.honore@orano.group

Chrystel CLAIRO
RS Syndicat FO
Tel : 02.33.02.38.62
chrystel.clairo@orano.group

Grégor BOURDON
DS Syndicat FO
Tel LH : 02.33.02.54.06
gregor.bourdon@orano.group